



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 2685

Texte de la question

FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Krabal. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie. Le vendredi 20 mars se tiendra la Journée internationale de la francophonie. Il s'agit pour moi d'un ancrage local, puisque c'est à Villers-Cotterêts qu'est née notre langue en 1539, avec les ordonnances de François Ier. C'est bien sûr une fierté pour l'Aisne ; je veux le dire très fort en ces moments difficiles.

Notre langue, c'est notre identité, c'est ce qui nous rassemble, mais c'est aussi l'ouverture sur le monde et surtout le refus du repli sur soi. Léopold Sédar Senghor disait : « La francophonie est une culture qui dépasse la langue seule. Elle se conçoit comme le moyen de faire participer les peuples à la civilisation de l'universel. » La francophonie, c'est une philosophie, le refus de l'hégémonie et le respect de la diversité. La francophonie, c'est l'apprentissage de la tolérance. Partout, nous devons stimuler l'appropriation du français. Non, la francophonie n'est pas une idée ringarde, mais bien une idée d'avenir !

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Jacques Krabal. Le nombre de francophones pourrait atteindre 700 millions en 2050, dont 85 % en Afrique. Outre l'opportunité que cela représente en matière d'influence, c'est une occasion inespérée de porter à l'étranger les valeurs de la France que nous avons en partage. Cette journée internationale doit être l'occasion de rappeler que la francophonie est un atout pour notre pays, un atout pour la fraternité et pour notre développement.

Madame la secrétaire d'État, quelles solutions préconisez-vous pour entraîner la francophonie dans la modernité et faire qu'elle soit attractive ? Quelles solutions pour encourager une francophonie économique allant au-delà des seules valeurs marchandes et permettant de s'arrimer à cette « civilisation de l'universel » à laquelle aspirait tant Léopold Sédar Senghor, père de la francophonie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.

Mme Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie. Monsieur le député Jacques Krabal, je partage votre constat et, face au fatalisme de certains, nous devons affirmer ensemble que la francophonie reste un projet d'avenir.

M. Jacques Myard. Disons-le surtout à Bruxelles !

Mme Annick Girardin, secrétaire d'État. Ce message, je l'ai porté à Dakar, autour de quatre priorités : tout d'abord, l'éducation. Vous parliez de 700 000 locuteurs francophones autour de 2050 : oui, à condition de relever le défi de l'éducation ! C'est ce que nous faisons avec l'école, notamment avec notre réseau des instituts français et des alliances françaises, mais aussi des établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; nous sommes présents dans 133 pays aujourd'hui.

Ensuite, le numérique : la francophonie moderne doit en effet mettre à profit toutes les opportunités du numérique. Nous avons lancé le programme « 100 000 professeurs pour l'Afrique » et allons, à l'initiative de Geneviève Fioraso, à qui je veux ici rendre hommage, élargir l'offre universitaire numérique.

Puis, le volet économique : mettre à profit tout le potentiel économique de ce grand marché de quatre-vingts pays que représente l'Organisation internationale de la francophonie ; renforcer la formation professionnelle : c'est ce que nous avons fait avec la plateforme iFOS – « Français sur objectifs spécifiques » –, que j'ai lancée en janvier dernier ; attirer des talents économiques en France par notre politique de visas.

Concernant la mobilité des jeunes à l'international, l'Office franco-québécois et l'OIF ont signé un accord en ce sens. Je veux que l'on soutienne davantage les jeunes afin qu'ils s'impliquent à l'international en francophonie.

Oui, la francophonie est une chance pour la France, une chance pour le monde ! Ayons confiance en notre langue, en cette langue qui est utile au monde, en cette langue qui est accueillante et ouverte.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRD.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2685

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mars 2015](#)